

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR

Procès-verbal et rapport succinct de la réunion du 7 novembre 2025 dédiée à la Mercuriale de M. le Gouverneur à la salle du Conseil provincial

Le Président, M. Christophe GILON ouvre la séance à 10h.

Les secrétaires sont MM. Luc DELIRE et Antonin COLLINET.

M. Valéry ZUINEN TILKIN, Directeur général, et M. Hervé JAMART, Gouverneur de la Province de Liège, assistent à la réunion.

L'ordre du jour a été établi comme suit :

- 1) Ouverture de la séance par Monsieur le Président,
- 2) Accueil de Monsieur le Gouverneur par Monsieur le Président,
- 3) Prise de parole de Monsieur le Gouverneur : « *A vos risques et périls* »,
- 4) Clôture de la séance par Monsieur le Président.

Excusés :

M. François BELLOT (MR) et Mesdames Bénédicte ROCHET (ECOLO) et Marie DEPRAETERE (Les Engagés).

M. le Président signale que le projet de procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2025 a été transmis aux conseillers via l'intranet.

S'il n'y a pas de remarques sur celui-ci à l'issue de la séance publique, il sera approuvé.

Accueil de M. le Gouverneur

M. le Président invite les Conseillers à se lever pour accueillir M. le Gouverneur.

M. le Président accueille M. le Gouverneur et annonce le titre de la Mercuriale : « *A vos risques et périls* ».

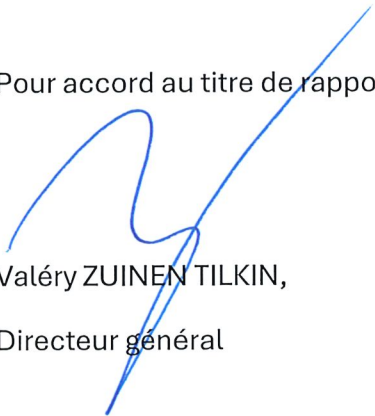
M. le Gouverneur prend la parole.

M. le Président remercie M. le Gouverneur pour son exposé clair, inspirant et profondément ancré dans les enjeux de notre époque.

M. le Président signale, avant de clôturer la séance, que le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2025, n'ayant fait l'objet d'aucune observation, est adopté.

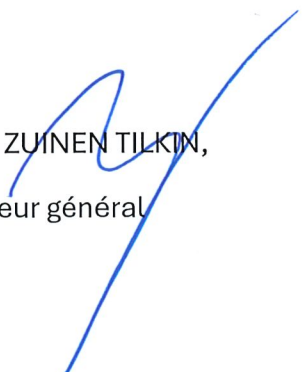
La séance est levée à 11h28.

Pour accord au titre de rapport succinct, le 7 novembre 2025.



Valéry ZUINEN TILKIN,
Directeur général

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 28 novembre 2025.



Valéry ZUINEN TILKIN,
Directeur général



Christophe GILON,
Président

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE NAMUR

MERCURIALE 2025

« A nos risques et périls ! »

07/11/2025

Introduction

Une fois encore, ... une fois de plus pour les uns, une fois de trop peut-être pour les autres, (mais puisque c'est la première fois que je me livre à cet exercice devant votre assemblée depuis son renouvellement) je vais mettre mon introduction à contribution pour recontextualiser le présent propos. Une recontextualisation non pas dans les circonstances de l'heure ... (ceci est pour un peu plus tard et un peu plus loin) mais une recontextualisation dans les traditions de jadis comme dans les pratiques de naguère.

La mercuriale est en effet une tradition ancienne, héritée de l'Ancien Régime et des cours de justice, au cours desquelles les procureurs généraux prenaient la parole à la rentrée judiciaire pour livrer une réflexion d'ensemble, à la fois libre et argumentée, sur l'état de la société, de la justice ou du droit.

Transposée dans la vie provinciale, cette coutume s'est transformée : elle n'est plus depuis des lustres un sermon ni une remontrance, mais un moment de recul et de pensée, proposé, offert diront d'aucuns, par le gouverneur à l'assemblée provinciale.

Une mercuriale n'est donc ni un rapport administratif exhaustif (même si elle peut s'en rapprocher à l'occasion), ni une allocution protocolaire : elle est un exercice de réflexion partagée, à mi-chemin entre l'analyse politique, la méditation civique et la conversation morale ou intellectuelle.

Elle doit tenter de conjuguer le plaisir des idées et la rigueur du service public, la fidélité à la coutume et l'attention à l'actualité.

Il y a dans la mercuriale quelque chose du discours d'ouverture et de l'essai libre, une parenthèse où la fonction s'autorise un ton plus personnel, pour donner du sens à l'action collective.

C'est, pour reprendre une belle formule, « *un instant où l'administration de l'intérêt collectif retrouve une voix plus intime, et où la raison publique se souvient qu'elle peut encore être écoutée* ».

Ma mercuriale d'aujourd'hui intervient, vous en êtes les témoins directs, un an après l'installation de la nouvelle assemblée provinciale.

Il y a un peu moins d'un an, à l'occasion du début de la législature 2024-2030, j'avais en effet choisi, en lieu et place d'une mercuriale dont la longueur aurait à la fois fait honneur à la tradition et ... horreur à l'attention, d'adresser à votre assemblée un propos plus ramassé.

J'ai volontairement attendu que cette première année de travail s'écoule, que chacun trouve sa place, que les relations se tissent et que les priorités se dessinent, avant de reprendre pleinement le fil de cette tradition avec plus ... d'amplitude.

Il me semblait que la mercuriale, par nature, réclamait, pour vous comme pour moi, un peu de recul ; le temps nécessaire pour observer, écouter, comprendre le rythme et les préoccupations d'une nouvelle assemblée d'une part, le quotidien et les préoccupations de ce « représentant territorial d'Etat » que demeure le gouverneur d'autre part.

La Province a été ... jusqu'ici ... une institution de continuité mais qui a aussi vécu au gré des mandats, des idées et des engagements qui la traversent.

C'est pourquoi cette mercuriale n'est pas seulement un exercice de tradition : elle se veut aussi un rendez-vous entre deux temps, celui du renouveau politique et celui de la réflexion publique.

L'évolution des thèmes abordés

Longtemps, les mercuriales prononcées en province de Namur ont privilégié des thématiques générales ou institutionnelles, et ceci, sauf erreur de ma part et pour ce que j'en sais de mes prédécesseurs, peu liées au domaine de la sécurité, sauf parfois dans un registre descriptif – pour évoquer la genèse d'une législation ou les acteurs de la gestion de crise et des situations d'urgence (ainsi que le gouverneur Dalem l'a fait en 2002 et 2003 sur les thématiques des plans d'urgence ou ensuite, des services d'incendie), ou ainsi que je l'ai fait moi-même, en 2014, à propos de la réforme de la sécurité civile.

En ce qui me concerne, il a fallu attendre la période du Covid-19 pour que la sécurité, la crise et la gestion de l'urgence s'imposent véritablement au cœur de la réflexion.

Cette mercuriale-là, sur le Covid, et intitulée « *Pandémia* », fut singulière : elle se déroula en deux temps, la première partie écrite, en 2020 et, contexte sanitaire obligeant, n'ayant pas fait l'objet d'une communication orale au Conseil provincial ; la seconde, prononcée quant à elle oralement en 2021 (à ce moment-là dans la salle du conseil communal de la Ville de Namur, certains s'en souviennent peut-être), pour compléter le bilan des implications concrètes et tirer quelques enseignements de la manière dont la pandémie avait été gérée, tant au plan national que sur notre territoire.

L'année suivante à nouveau, la mercuriale fut consacrée à la communication de crise et à la communication du risque : signe que les enjeux de préparation, de confiance et de transparence avaient pris une place centrale.

Le domaine de la gestion des situations d'urgence semblait alors s'imposer comme une ligne directrice nouvelle.

Pourtant, fidèle à l'esprit de liberté de cet exercice, je m'en suis éloigné à nouveau en 2023 pour consacrer ma mercuriale aux soixante ans du Bureau économique de la Province de Namur : manière également de rappeler sans doute que la prospérité et la cohésion territoriale sont aussi des composantes essentielles ... de la sécurité collective.

Enfin, l'an dernier, ainsi que je l'ai déjà évoqué, à l'occasion du second Conseil provincial de la législature 2024-2030, dès après son installation, je suis plus brièvement revenu à ce thème, sous la forme d'une communication courte, qui n'était en réalité que le prologue de celle d'aujourd'hui : elle en posait déjà le décor, celui d'une réflexion approfondie sur la matière des situations d'urgence mais plus encore, sur un de ses aspects fondamentaux, incontournables et préalables, celui de l'analyse des risques.

Ainsi se dessine la continuité d'une démarche : à travers les années, les mercuriales ont épousé les préoccupations du moment, passant de la réflexion institutionnelle à la gestion du risque, de l'économie à la résilience, toujours avec la même volonté : lier la pensée à l'action, et l'expérience du terrain à l'exigence du sens.

Car c'est bien cela, au fond, une mercuriale : une tentative de halte dans le flux du quotidien, une volonté de respiration du service public, un moment pour penser avant d'agir. Pour en revenir à nouveau à cette allocution du 13 décembre 2024, elle se voulait une mise en perspective, une entrée en matière : un premier point d'ancrage dans une réflexion plus large que j'entrevois comme nécessaire non sur la gestion des situations d'urgence elles-mêmes,

mais sur ce qu'on dénomme « la culture du risque » et, en corollaire, sur le rôle singulier du gouverneur, à la croisée de la neutralité institutionnelle et de la coordination opérationnelle.

J'y rappelais que notre approche du risque ne pouvait plus être linéaire, qu'elle devait au contraire être circulaire, évolutive et réflexive, fondée sur le retour d'expériences, la remise en question permanente et la réévaluation des vulnérabilités.

J'avais également souligné combien il était essentiel de clarifier la répartition des compétences entre les niveaux de pouvoir, d'articuler les analyses de risques fédérales et régionales sans les opposer, et de renforcer la confiance entre acteurs institutionnels et citoyens.

J'avais enfin insisté sur la nécessité d'ancrer cette réflexion dans le concret, en préparant le terrain pour un certain nombre d'initiatives aux accents plus opérationnels que je m'étais engagé à porter dans les mois suivants.

Pour rappel, ces engagements portaient notamment sur :

- La diffusion d'une culture du risque à l'échelle provinciale, en application de la lettre de mission confiée alors par le Gouvernement wallon, et ce, à travers des actions de formation, de communication et de sensibilisation auprès des communes et du grand public.
- Le développement d'un programme structuré de formations, s'adressant aux acteurs locaux de la planification d'urgence, mais aussi aux partenaires associatifs ou privés et aux citoyens volontaires.
- La conclusion de conventions avec de nouveaux partenaires : vétérinaires urgentistes, *Bouclier bleu* pour le patrimoine, *Animal Rescue Team*, ainsi que des fédérations de mouvements de jeunesse, des services-clubs et des acteurs économiques (BEPN, UCM, AKT,...).
- La mise à disposition d'outils pratiques, à l'attention des bourgmestres et des coordinateurs communaux : en particulier le vade-mecum de gestion de crise, présenté lors d'une conférence des bourgmestres en fin d'année 2024, réactualisation d'une version antérieure, et appelé à être enrichi en continu.
- Le lancement de projets-pilotes de volontariat citoyen et d'initiatives communales d'implication des habitants dans la préparation aux risques.
- La préparation d'une journée d'étude territoriale spécifiquement centrée sur l'approche namuroise de la gestion des risques et des situations d'urgence.
- En un mot, la volonté d'intégrer le territoire provincial dans une dynamique partenariale renouvelée, en créant à chaque fois que ceci s'avère utile ou pertinent, un lien étroit avec le Collège et le Conseil provincial (ainsi que je le fais ce matin), avec les zones de secours, avec les coordinateurs *Planu* (les planificateurs d'urgence des communes), avec le CORTEX, (ex-Centre de crise régional wallon), avec les services du NCCN, à savoir le Centre de crise national, .. et bien d'autres.

L'essentiel de ces engagements a depuis lors pris forme et certains ont même dépassé les attentes initiales.

Ainsi, par exemple, un questionnaire sur la perception des risques et destiné à recueillir l'avis des Bourgmestres mais aussi le vôtre, vous les conseillers provinciaux, a été élaboré et vous a été envoyé. Ceci afin d'affiner notre vision locale des vulnérabilités et d'adapter nos actions de prévention. J'aurai l'occasion d'évoquer les réponses à ce questionnaire pour ponctuer mon allocution ... bien que je dois l'avouer, le nombre de réponses reçues ne permet pas d'invoquer la caution scientifique.

Pour revenir sur mon intervention de décembre 2024, c'est pour prolonger son analyse et la mettre en perspective que j'ai souhaité aujourd'hui en reprendre le fil.

Reprendre, prolonger, mais aussi approfondir la réflexion : car les crises se multiplient, les menaces se transforment, et la culture du risque, si elle s'enracine peu à peu, doit désormais devenir une véritable culture partagée.

C'est le sens du propos que je vais développer devant vous : prolonger et approfondir le socle posé en décembre dernier, tout en l'éclairant à la lumière des nouveaux enjeux, des retours d'expérience récents et des projets concrets aujourd'hui en cours dans le cadre de *Namur Safe & Secure*.

Le risque à travers l'histoire - L'histoire de la perception des risques dans les sociétés

L'histoire de la perception du risque est celle d'un long déplacement : du sacré vers le calcul, du calcul vers la responsabilité, et de la responsabilité vers l'incertitude. C'est une lente métamorphose du rapport de l'homme à ce qu'il ne maîtrise pas ou à ce qu'il maîtrise mal et qu'il tente, inlassablement, de comprendre, d'appriivoiser ou de conjurer.

1. L'Antiquité : le risque comme destin

Dans les sociétés antiques, le risque n'avait rien d'une probabilité mesurable. Il était l'expression du destin, le signe d'une volonté divine, capricieuse et insondable. Chez les Grecs, l'aléa se confondait avec la Tychè, déesse de la Fortune et du Hasard, dont les faveurs ou les colères décidaient de la réussite d'une expédition, d'une récolte ou d'une guerre. Les Romains, eux, invoquaient Fortuna, et scrutaient le ciel ou les entrailles des animaux à travers les pratiques divinatoires des auspices et des haruspices, pour tenter d'entrevoir les intentions des dieux.

Le risque se lisait dans les présages, dans les songes, dans les signes du monde. Comme le rappelle Jean Delumeau dans *La Peur en Occident*¹ (1978), l'imaginaire collectif était structuré par la crainte des catastrophes naturelles, perçues comme des châtements. Dans cette logique religieuse, le danger ne se calculait pas : il s'apaisait par la prière, par le rituel dont aussi le sacrifice. L'homme n'était pas acteur du risque, il en était le témoin tremblant.

2. Le Moyen Âge : le risque comme châtement et providence

Avec le christianisme, la notion de risque s'imprègne d'une théologie de la faute. Les épidémies (telle la peste noire du XIV^e siècle) sont comprises comme des punitions divines infligées à une humanité pécheresse. Le risque devient moral : il rappelle aux hommes la précarité de leur salut et la fragilité de leur condition.

Mais derrière cette peur, Delumeau voit aussi un moteur de cohésion : la peur collective sert à discipliner, à structurer, à maintenir la foi. Pourtant, déjà, dans les interstices de cette religiosité, émergent les premières formes de solidarité pragmatique. Les confréries, les charités et même les assurances maritimes qui apparaissent dès le XII^e siècle à Gênes et à Venise, amorcent une timide sécularisation du risque. Le malheur n'est plus seulement l'affaire de Dieu : il devient aussi celle des hommes qui, ensemble, tentent d'en partager le fardeau.

¹ À faire

3. Renaissance et époque moderne : le calcul du risque

Avec la Renaissance, le monde s'agrandit, et avec lui l'incertitude. La mer, désormais, est le théâtre du risque : tempêtes, naufrages, pirates, guerres. Les grandes découvertes obligent à penser l'imprévisible.

C'est dans ce contexte que naissent, au XVI^e siècle, les premiers instruments mathématiques de gestion du hasard. Le mathématicien italien Gerolamo Cardano (connu également sous le nom de Jérôme Cardan) introduit la notion de probabilité à travers l'étude du jeu² ; et au siècle suivant, Pascal et Fermat posent les bases du calcul des probabilités.

Comme le montre l'économiste Peter L. Bernstein dans *Against the Gods: The Remarkable Story of Risk*³ (1996), ce tournant est fondateur : le risque cesse peu à peu d'être une fatalité pour devenir un objet de raisonnement.

Les États modernes comme la France, l'Angleterre, les Provinces-Unies accompagnent cette mutation en développant des assurances maritimes et commerciales, instruments de protection et de conquête. L'homme moderne ne prie plus seulement contre la tempête : il la prévoit, la chiffre, l'assure.

4. XVIII^e – XIX^e siècle : le risque industriel et social

Avec la Révolution industrielle, le risque change de nature et de visage. Il n'est plus extérieur à l'homme : il est fabriqué par lui. Les machines mutilent, les mines s'effondrent, les villes s'asphyxient. Les épidémies de choléra ne viennent plus du ciel, mais de l'eau souillée des égouts.

C'est dans ce contexte que le sociologue allemand Ulrich Beck, dans son fameux ouvrage *Risikogesellschaft* en 1986⁴ (*La société du risque*) identifie la genèse de cette « société du risque » : une société où l'homme devient producteur de ses propres menaces.

Le XIX^e siècle marque également l'essor des assurances sociales, initiées par Bismarck dès 1883 en Allemagne. Le risque entre dans la sphère de l'État, qui devient garant de la protection contre les accidents du travail, la maladie, la vieillesse.

Pour François Ewald, philosophe français contemporain, dans *L'État providence*⁵, en 1986, cette transformation consacre la naissance d'un véritable « État gestionnaire du risque », où l'accident individuel est désormais assumé collectivement. Le hasard s'institutionnalise : il devient une compétence administrative.

5. XX^e siècle : la technoscience et les grands périls

Le XX^e siècle, celui de la science triomphante, fut aussi celui des catastrophes. Les guerres mondiales, les accidents industriels (Seveso en 1976, Bhopal en 1984, Tchernobyl en 1986) et les dérèglements environnementaux ont bouleversé la confiance moderne dans le progrès.

L'anthropologue britannique Mary Douglas et le politologue américain Aaron Wildavsky, dans *Risk and Culture*⁶ (1982), montrent que la perception du risque est autant culturelle que rationnelle : chaque société choisit ses dangers selon ses valeurs et ses tabous.

² CARDANO, Gerolamo, *Liber de ludo aleae* (*Livre du jeu de hasard*, vers 1564, 1^{re} éd. 1663 dans les *Opera omnia*), Milan, F. Angeli, 2006, 426 p. Découverte du calcul des probabilités. Trad. an. : Øystein Ore, *Cardano, the gambling scholar*, Princeton, 1953.

³ BERNSTEIN, Peter L., *Against the Gods: The Remarkable Story of Risk*, New York : John Wiley & Sons, 1996

⁴ BECK, Ulrich, *La société du risque : Sur la voie d'une autre modernité*, traduction de l'allemand par Laure Bernardi, Paris, Flammarion, « Champs-Essais », 2008

⁵ EWALD, François, *L'Etat-providence*, Paris, Grasset, 1986

⁶ DOUGLAS, Mary et WILDAVSKY, Aaron, *Risk and culture : an essay on the selection of technological and environmental dangers*, Berkeley, University of California Press, 1983

Le sociologue allemand, spécialiste notamment des systèmes sociaux, Niklas Luhmann, dans *Soziologie des Risikos*⁷ (1991), souligne que le risque moderne naît de la décision : il n'existe que là où une décision humaine engendre de l'incertitude.

La peur ne vise plus les dieux ni la nature, mais nos propres systèmes techniques, politiques et industriels. Nous redoutons moins la foudre que le court-circuit.

6. XXI^e siècle : la société globale du risque

Aujourd'hui, nous vivons dans ce que Beck, cité plus avant, annonçait déjà : une « société mondiale du risque ».

Le changement climatique, les pandémies comme la COVID-19, les crises financières, la cybersécurité, ou l'intelligence artificielle composent une toile de menaces interconnectées, transnationales, impossibles à contenir dans les frontières ni à réduire à des chiffres.

L'anthropologue et psychologue, professeur à l'université de l'Oregon, Paul Slovic, dans *The Perception of Risk*⁸ (2000), insiste sur la dimension psychologique de cette perception : le public a tendance à surestimer certains risques spectaculaires (terrorisme, nucléaire) et sous-estime d'autres dangers lents et diffus, comme la pollution ou les comportements alimentaires.

Dans ce contexte, le risque devient un enjeu politique majeur : comment communiquer l'incertitude sans semer la panique ? Comment maintenir la confiance ? Comment arbitrer entre innovation et précaution ?

Jamais la société n'a disposé d'autant de savoirs, et jamais elle n'a eu autant de doutes.

Conclusion : de la fatalité au calcul, du calcul à l'incertitude

En deux millénaires, la perception du risque a ainsi glissé de la fatalité antique au calcul moderne, puis du calcul à l'incertitude globale.

- Dans l'Antiquité, le risque était destin.
- Au Moyen Âge, châtement et providence.
- À la Renaissance, objet de raison.
- Au XIX^e siècle, fait social.
- Au XX^e, produit des décisions humaines.
- Et au XXI^e, réalité systémique et interconnectée.

De la prière au protocole, de l'oracle à l'algorithme, de la superstition au modèle statistique, notre rapport au risque raconte moins l'histoire du danger que celle de notre maturation collective.

Car au fond, percevoir le risque, c'est toujours parler de soi : de nos peurs, de nos espoirs, et de la confiance, fragile, obstinée, que nous plaçons dans notre propre capacité à survivre.

Le risque dans le vaste monde : regards croisés de civilisations

⁷ LUHMANN, Niklas, *Soziologie des Risikos*, Ed. De Gruyter, 1991

⁸ SLOVIC, Paul, *The perception of risks*, Earthscan publications, 2000

Après avoir traversé les âges (du destin antique au calcul moderne), il faut lever les yeux vers les horizons du monde. Car le risque, avant d'être un concept ou une donnée statistique, est une expérience universelle de la vulnérabilité humaine.

Chaque civilisation, chaque société, en a façonné une lecture propre, fruit de sa cosmogonie, de son environnement, de ses croyances et de son rapport au temps.

Ce qui pour l'une est menace, pour l'autre est apprentissage ; ce qui pour l'Occident moderne se calcule, se compense et s'assure, ailleurs s'accepte, se raconte ou se transcende.

Les Incas : le risque comme équilibre du monde

Au carrefour de l'éloignement temporel et spatial, sur les hautes terres andines, dans l'empire des Quatre quartiers, la civilisation inca avait développé une philosophie du risque intimement liée à la nature. Leur monde n'était pas hostile, mais habité de puissances qu'il fallait ménager. Le risque, pour eux, n'était pas une défaillance du système, mais un déséquilibre cosmique.

Les Incas vivaient dans une cosmovision où tout était dualité et complémentarité⁹ (le Hanan Pacha : le haut ; et le Hurin : le bas), le chaud et le froid, le sec et l'humide. La sagesse consistait à maintenir l'équilibre entre ces forces. Quand le désordre survenait (sécheresse, séisme, inondations), il ne s'agissait pas d'un hasard, mais d'un signe : les dieux réclamaient attention, réparation, offrande.

Cette vision du monde ne nie pas le risque, elle l'inscrit dans une relation morale entre l'homme et le cosmos.

Sur le plan pratique, les Incas furent des gestionnaires du risque environnemental remarquables. Ils inventèrent des terrasses agricoles suspendues à flanc de montagne, des systèmes d'irrigation ingénieux, des réserves alimentaires réparties sur le territoire. Ils diversifiaient les cultures et anticipaient les famines avec une rigueur qui ferait pâlir d'envie les logiciens modernes de la résilience.

Leur philosophie du risque reposait sur la communauté : chaque village, chaque famille, avait sa part dans la sécurité collective. Et le souverain, le Sapa Inca, garantissait la redistribution en temps de crise.

Ce système, fondé sur la réciprocité et la prévision collective, confère à la culture inca une modernité inattendue : ils avaient compris, bien avant nous, que la survie d'un peuple dépend de la solidarité organisée et non du calcul individuel.

Leur héritage (celui d'une écologie spirituelle) trouve aujourd'hui un certain écho dans les mouvements qui prônent une relation symbiotique à la Terre. Le risque, pour eux, était à équilibrer, équilibrage qui se transformait aussi en conjuration. N'oublions pas en effet que cet équilibre, ils n'hésitaient pas à le rechercher au travers du sacrifice d'enfants ou de jeunes guerriers.

Le Japon : l'impermanence apprivoisée

Le Japon quant à lui offre sans doute l'exemple le plus fascinant de cette sagesse de l'instabilité.

⁹ VOY, GULLBERT, Steven and GAMARRA, Milton Rojas, *Inca Cosmovision, The Astronomical Legacy of an Andean Empire*

Archipel fragile, soumis aux tremblements de terre, aux tsunamis et aux typhons, il a fait de l'incertitude non pas une angoisse, mais une esthétique.

La philosophie du bouddhisme zen et du shintoïsme enseigne l'acceptation du *mujo* (l'impermanence des choses). Rien n'est durable, rien n'est garanti, et c'est précisément cette fragilité qui confère à la vie sa beauté. Le *wabi-sabi*, cet art de la simplicité et de l'imperfection, traduit dans l'esthétique ce que la société pratique dans la vie : une acceptation lucide de la précarité.

Le risque, dans la culture japonaise, n'est pas un ennemi à combattre, mais un état du monde à composer. Les catastrophes naturelles n'ont pas seulement forgé des infrastructures hyper résistantes, mais aussi une discipline collective et une solidarité immédiate, presque instinctive. On reconstruit, toujours, sans s'indigner du sort. Cette résilience se fonde sur le *wa*, l'harmonie, valeur suprême qui gouverne le comportement collectif et la gestion de crise : on s'incline devant la nature, mais on se relève ensemble.

Les drames des XXe et XXIe siècles, tels les bombardements de Hiroshima et Nagasaki, les séismes de Kobe et de Fukushima, ont renforcé cette conscience aiguë de la vulnérabilité humaine face à la puissance des forces techniques ou naturelles. Le Japon a bâti, en réponse, une culture du risque technologique, mais sans jamais renier la pudeur spirituelle de son rapport au destin. Là où l'Occident parle d'« anticipation », le Japon parle de « préparation », un mot qui ne suppose ni victoire ni contrôle, mais lucidité et respect.

Les Aborigènes : l'harmonie comme sauvegarde

À l'opposé du monde andin et du pays du soleil levant, sur les terres immenses et arides de l'Australie, les Aborigènes ont construit une philosophie du risque fondée sur la mémoire, le territoire et le sacré. Leur monde est tissé d'histoires, de chants et de chemins du Rêve (le Dreamtime -le temps du rêve-), cet espace-temps mythique où les ancêtres ont façonné la terre et les êtres vivants.

Dans cette cosmologie, le risque n'est pas une rupture, mais une discontinuité dans l'harmonie. Quand un feu dévore, quand une sécheresse persiste, c'est que quelque chose dans l'ordre du monde a été oublié ou négligé.

Les rituels, les chants et les peintures ne sont pas de simples expressions culturelles : ils sont des actes de régulation cosmique, des moyens de rétablir l'équilibre entre les forces visibles et invisibles.

Les Aborigènes ont développé des savoirs écologiques millénaires, adaptés aux aléas d'un environnement extrême. Leur pratique du brûlage contrôlé (parfois appelée *firestick farming*) illustre une approche paradoxale du risque : provoquer de petits incendies pour éviter les grands. Ils auraient compris, intuitivement, la logique de la prévention systémique bien avant l'invention de la gestion de crise.

Leur vision du risque est holistique : elle ne distingue pas le naturel du spirituel, ni le danger matériel du désordre moral. Le désastre n'est pas un accident, mais une perte de lien avec la terre, avec les ancêtres, avec le groupe. D'où l'importance du collectif : dans les sociétés aborigènes, la prise de décision se fonde sur la consultation et le consensus, non sur l'autorité. Le risque est toujours une responsabilité partagée.

Aujourd'hui, malgré les blessures du colonialisme et les menaces contemporaines (réchauffement climatique, exploitation des terres, disparition des savoirs ancestraux), la résilience aborigène demeure un modèle d'adaptation. Elle repose sur la transmission, sur la

parole, sur la continuité du vivant. Face à l'incertitude, leur sagesse enseigne qu'il faut d'abord écouter le monde avant de le corriger.

L'Inde et la Chine : entre destin et harmonie

À ce voyage à travers les continents, on pourrait ajouter deux autres civilisations, également marquées par un rapport singulier au risque : l'Inde et la Chine.

En Inde, la pensée du karma inscrit chaque événement dans une chaîne de causes et de conséquences : le risque n'est jamais isolé, il est le fruit d'un déséquilibre moral ou cosmique.

Cette perspective ne conduit pas à la passivité, mais à une forme d'acceptation active : comprendre le risque, c'est comprendre les forces invisibles qui le précèdent.

En Chine, la philosophie du *Tao*, à savoir le flux, le mouvement, l'équilibre entre le yin et le yang, enseigne que le risque naît du désaccord entre les forces. Gouverner, dans la pensée confucéenne, c'est maintenir l'harmonie du monde. Le risque n'est donc pas tant un danger qu'un désalignement, une perte de cohérence entre l'homme et la nature, entre l'ordre politique et l'ordre cosmique.

Cette vision explique sans doute pourquoi la gestion du risque, en Chine ancienne comme moderne, privilégie la stabilité et la prévention, plutôt que l'affrontement et la réparation.

Cette continuité entre la pensée confucéenne de l'harmonie et la doctrine contemporaine de la « sécurité globale »¹⁰ illustre comment la Chine de Xi Jinping a transformé une philosophie du risque fondée sur l'équilibre moral en une stratégie de contrôle systémique du désordre.

Conclusion : les mondes du risque

À travers ces civilisations, japonaises, incas, aborigènes, indiennes, chinoises, une évidence s'impose : le risque n'a pas de définition universelle. Il est un miroir culturel, un révélateur de la manière dont chaque peuple conçoit la vie, la mort, la nature et le pouvoir.

Dans les sociétés occidentales, le risque est devenu un chiffre ; ailleurs, il reste un sens. Ici, on cherche à le maîtriser ; là-bas, on cherche à s'y inscrire. Mais partout, il raconte la même histoire : celle de la tension entre la peur et la confiance, entre la fragilité et la continuité.

Peut-être faut-il lire dans cette diversité non pas des contradictions, mais des compléments. Les Incas nous enseignaient la prévoyance collective ; le Japon nous enseigne l'acceptation, les Aborigènes, la connexion spirituelle, l'Inde, la causalité, la Chine, l'harmonie.

Et si, face aux périls du monde moderne (encore une fois climatiques, technologiques, systémiques), la véritable sagesse du risque consistait à réapprendre de ces civilisations, anciennes ou non, qu'il n'y a pas de sécurité sans sens, ni de prévention sans lien ?

Le risque n'est pas une donnée : c'est une histoire du rapport au monde. Et cette histoire, multiple, poétique, millénaire, continue de nous rappeler qu'avant d'être calculé, le risque doit être compris.

Hé bien justement, venons-en à la compréhension et peut-être d'abord à la connaissance de quelques-uns de ces risques auxquels nous serions ou nous sommes exposés.

¹⁰ Appelée « Zongti guojia anquan guan » en phonétique

Le risque, du pays au territoire : la Belgique et la Wallonie face à leurs vulnérabilités

Ce que la Belgique redoute collectivement dans l'abstraction des cartes, des plans ou des protocoles, prend, au cœur des régions, et donc chez nous en Wallonie, la forme concrète des vallées inondées, des forêts qui s'assèchent, des réseaux électriques qui frémissent sous la tension du monde, ... des espaces aériens qui se paralysent au passage de drones.

L'analyse nationale des risques (Belgian National Risk Assessment, BNRA) que j'ai déjà évoquée en décembre dernier, trace un panorama global, hiérarchisé, des menaces susceptibles de frapper le pays. Elle « diagrammise » les aléas, en mesure la probabilité, en estime l'impact. Matrices, tableaux, statistiques, schémas : tout y concourt à la rationalisation du danger.

Mais lorsqu'on s'aventure un peu plus loin dans l'analyse wallonne des risques, analyse régionale celle-ci, on découvre une autre manière de raconter le péril. Certes, elle repose sensiblement sur les logiques de mesure, mais à mon estime, elle en dépasse la mécanique.

Là où la BNRA décrit, la Wallonie commente. Elle transpose les risques dans le réel des territoires, en évoquant les conséquences concrètes, les scénarios plausibles, les dynamiques locales. Elle donne chair à la vulnérabilité, là où la vue nationale en dessine les contours.

En somme, deux exercices qui dialoguent, s'emboîtent, parfois, avouons-le, se contredisent, non de façon fondamentale, mais assez pour interpeller à l'occasion l'observateur attentif. Deux regards parallèles, qui malgré tout restent complémentaires : celui du plan et celui du sol. Car on ne parle jamais du risque sans parler du territoire.

La BNRA, actualisée pour la période 2023-2026, distingue sept grandes familles de risques : naturels, sanitaires, technologiques, économiques, sociétaux, géopolitiques et émergents. Elle se veut exhaustive (118 scénarios possibles), mais sa force est aussi sa limite : elle embrasse l'ensemble du territoire national, parfois au prix d'une certaine abstraction.

La Wallonie, de son côté, s'est dotée de son analyse régionale en 2023 et celle-ci a été validée par le Gouvernement wallon fin novembre 2024.

Elle apparaît a priori aux ambitions plus limitées, au regard notamment de la méthodologie adoptée pour l'élaborer, mais sans doute, elle se veut également plus ancrée dans le concret des paysages et des usages et avec la perception des acteurs. Elle identifie quant à elle dix risques majeurs propres à son environnement et à ses structures sociales.

Entre les deux analyses donc, une tension féconde : le premier observe le pays comme un tout ; la seconde l'habite.

Parmi les risques naturels, celui des inondations domine.

À propos, vous, qu'en pensez-vous ? Il ressort des réponses obtenues aux deux questionnaires que les inondations sont le principal risque naturel auquel le territoire provincial est, ou pourrait être, exposé. Une grande majorité des répondants affirme d'ailleurs observer une augmentation de la fréquence et de l'intensité de ce type de phénomène.

Dans la BNRA, il figure en tête des menaces les plus graves, avec des scénarios liés, qualifiés d'« extrêmes » : ruptures d'infrastructures hydrauliques, contamination des eaux, effondrement en cascade des réseaux de distribution. Mais c'est en Wallonie que ce risque prend chair, tragiquement, dans le souvenir des crues de juillet 2021.

La topographie des vallées de la Meuse, de la Vesdre ou de l'Ourthe amplifie la violence de l'eau, et la densité humaine transforme l'aléa naturel en drame social.

Là où le plan national prévoit, la région en plus se souvient.

Et ce souvenir forge une conscience nouvelle : celle d'un risque qu'on ne peut pas seulement anticiper, mais qu'il faut apprendre à vivre, à réparer, à réinventer.

L'une des préoccupations qui en découlent est l'anticipation du risque « barrages » (dont la planification n'est pour l'instant pas obligatoire) et qui concerne chez nous, en province de Namur, les Lacs de l'Eau d'heure (à cheval sur le Namurois et le Hainaut) et le Ry de Rome.

Autre visage du même dérèglement ... mais en miroir : la sécheresse et les vagues de chaleur, désormais inscrites au cœur des analyses nationale et régionale.

En Belgique, depuis quelques années déjà, l'été n'est plus seulement un répit : il devient un risque. Le sol craque, les nappes s'épuisent, les forêts s'assèchent.

La BNRA les décrit comme des "risques émergents", mais la Wallonie les ressent déjà comme présents et a d'ailleurs mis sur pied une cellule sécheresse.

Dans les zones agricoles, les sécheresses récurrentes obligent à repenser les modèles de culture, à inventer une économie de l'eau ; dans les villes, les îlots de chaleur accentuent les inégalités sociales face à la santé et au logement. C'est ici que le risque rejoint l'éthique : que faisons-nous de notre rapport au vivant lorsque la chaleur devient sinon inhabitable, en tout cas inhospitalière ?

L'inondation et la sécheresse, ennemies jumelles, rappellent que le risque climatique est avant tout un risque de déséquilibre.

La forêt, elle, concentre plusieurs menaces : incendies ravageurs, effondrements, affaissements de terrain et le feu n'est plus seulement une image méditerranéenne : il gagne lentement le nord, porté par des sécheresses prolongées. Les experts parlent d'aléa ; les habitants, eux, voient le paysage changer de couleur.

En Wallonie, les forêts d'Ardenne, riches en résineux, sont vulnérables, et les terrains karstiques (creusés de cavités) ajoutent une dimension géologique au risque. La BNRA évoque ces menaces en chiffres ; la Wallonie les pense en lieux, en sols, en reliefs. A y bien réfléchir, c'est toute la différence entre le risque et le sentiment du risque : le premier se mesure, le second s'éprouve.

Ici aussi, le besoin de planification est évoqué, comme par exemple récemment dans un courrier (envoyé notamment aux gouverneurs) du ministre fédéral du climat évoquant un rapport du CERAC (le Centre d'analyse des risques du changement climatique), courrier lui-même prolongé par des réactions du Ministre de l'Intérieur et du Ministre-Président wallon.

Ce point (et l'ampleur comme la localisation la plus probable de la menace en province de Namur) a été abordé en présence de représentants dudit CERAC lors de la journée d'échanges que j'avais annoncée en décembre dernier et qui s'est tenue au mois de juin. J'y reviendrai.

Viennent ensuite les risques sanitaires et épidémiologiques, remis brutalement au premier plan par la pandémie de COVID-19.

Là encore, le parallèle est saisissant : la BNRA place les épidémies au sommet des menaces à probabilité élevée et impact extrême ; la Wallonie les intègre parmi ses dix priorités. Mais derrière la similitude des constats, les réponses divergent.

À l'échelle fédérale, la pandémie est envisagée comme une crise systémique, intersectorielle, un stress-test de la résilience nationale. À l'échelle régionale, elle révèle les maillons faibles du territoire : les maisons de repos, les structures hospitalières, la communication de proximité. L'épidémie devient ainsi un miroir social.

Comme l'écrivait Jean Delumeau, encore lui, à propos des pestes médiévales, « *le risque sanitaire est toujours une épreuve morale : il met à nu la hiérarchie des peurs et des solidarités* ».

La Wallonie, laboratoire humain de cette vulnérabilité, en a tiré je l'espère au moins une leçon : le risque ne se combat pas seulement avec des vaccins, mais aussi avec la confiance. La création, et j'ai la faiblesse de le penser, originale chez nous, du moins durant toute la crise covid19, de la « Commission médicale » rassemblant l'Université, les hôpitaux, la Santé publique fédérale, l'AVIQ, la médecine générale, la médecine scolaire, les médecins coordinateurs des maisons de repos, et j'en passe, et que nous sommes en train de vouloir pérenniser avait en fait comme premier but, et cette réalité m'est encore mieux apparue avec le recul, de « tisser un réseau de confiance ».

Les risques technologiques forment quant à eux une autre constellation d'inquiétudes.

La BNRA consacre une large part à la menace de pannes massives : coupures d'électricité, ruptures de barrages (qui sont aussi en relation avec le risque inondations dont j'ai parlé), effondrements d'infrastructures vitales, effacement de données.

Dans un pays densément interconnecté, la panne est devenue une forme moderne du chaos.

La Wallonie pour sa part en connaît la réalité : un transformateur qui saute, et c'est tout un bassin industriel qui s'arrête ; un pont fermé, et c'est un fleuve d'échanges qui se fige. Nous avons connu ici quelques pannes à répétition de notre système de communication, notamment en 2016 et ce de manière suffisamment préoccupante pour déclencher une phase provinciale : 26.000 lignes de téléphone et 12.000 lignes internet ont été coupées sur Namur.

« *Le sinistre a détruit un nœud de câbles télécoms utilisés notamment par le SPW. (...) Les numéros d'urgence - 100, 101 et 112 - ont été inaccessibles ce matin. La phase provinciale de gestion de crise a été déclenchée par le Gouverneur peu avant midi.* », ont relayé les ondes de la RTBF, le 29 avril 2016.

Là encore, le national observe l'architecture ; la région en vit les fissures. Le risque technologique met en lumière un enjeu souvent oublié : la fragilité des réseaux, cette toile invisible dont dépend la continuité du quotidien.

Mais la menace la plus insaisissable est sans doute celle du cyberspace.

Si on en croit vos réponses aux questionnaires, 25 % des bourgmestres ayant répondu disent avoir été victimes d'une tentative d'attaque ou d'une attaque cyber.

La BNRA quant à elle range sous cette appellation les cyberattaques, la désinformation, les manipulations hybrides (ces actions qui combinent la technologie et la psychologie ; cette menace hybride est aujourd'hui au cœur de toutes les préoccupations au regard de la situation

internationale et de l'attitude agressive de la Russie). Une récente réunion des gouverneurs avec les différents commandants militaires de province, la sûreté de l'Etat, le renseignement militaire et le centre de crise national l'a longuement évoqué.

La Wallonie, qui en a fait un de ses dix risques principaux, s'en préoccupe au niveau de ses institutions (elle l'a connu à ses dépens le 17 avril dernier et en paye encore quelques conséquences), au niveau de ses hôpitaux, de ses communes ... les exemples récents sont là pour le prouver.

Comme on peut l'observer sur le graphique de droite, les administrations provinciales et communales n'échappent pas à cette menace. Ceci a d'ailleurs bien été mis en évidence par la majorité des bourgmestres et des conseillers répondants, qui estiment que les institutions locales sont vulnérables voire très vulnérables à ce type risque.

Le numérique, naguère promesse de fluidité, est devenu une zone grise, où le risque n'a plus de visage.

C'est le paradoxe de notre époque : le progrès nous expose davantage que le hasard.

L'ennemi n'est plus seulement dans la tempête ou le feu, mais dans le code, la rumeur, la panne algorithmique.

Là où la peur des dieux structura jadis l'imaginaire, nous vivons désormais sous la peur des défaillances invisibles ... mais d'origine humaine, de ce qu'on nomme également, pour une grande partie d'entre eux, les risques réflexifs.

Enfin, l'horizon s'élargit encore avec les risques géopolitiques et économiques, qui complètent la BNRA et irriguent l'analyse wallonne.

Les tensions internationales, les ruptures d'approvisionnement énergétique, la fragilité des chaînes logistiques, les migrations forcées, les crises financières ou technologiques composent un théâtre global dont la Belgique n'est qu'un acteur vulnérable parmi d'autres, vulnérabilité que renforcent faut-il le dire, la présence de l'OTAN, du Shape et des institutions européennes. Un surplus d'anxiété est sans doute la rançon à payer pour être un carrefour stratégique pour organisations internationales.

La Wallonie quant à elle, région industrielle et ouverte, en ressent les vibrations avec une intensité particulière : un choc pétrolier, un embargo, une crise agricole ou une cyberattaque mondiale se traduisent immédiatement dans les prix, dans l'emploi, dans la perception de la sécurité.

Le "risque géopolitique" est, en somme, la version moderne de la fatalité antique : il rappelle que l'imprévisible se décide parfois ailleurs, loin des frontières administratives mais non des conséquences locales.

Il force à repenser la notion même de souveraineté : non plus comme indépendance, mais comme résilience interdépendante.

Attardons à présent justement un peu plus sur ce risque géopolitique qu'on pensait, il y a quelques années encore, éloigné à tout jamais.

Le risque de conflit armé : en parler sans l'agiter

Il est des sujets que l'on effleure plus qu'on ne les prononce. Le risque de conflit armé appartient à cette catégorie des menaces silencieuses : présentes en toile de fond, mais que notre conscience collective préfère tenir à distance.

Depuis plusieurs décennies, la paix européenne paraissait acquise ; elle s'est muée en habitude. Or, comme l'écrivait Paul Valéry après 1918, « *la guerre, c'est l'imprévisible devenu habitude, et la paix, l'habitude devenue inconscience.* »

Il ne s'agit pas ici d'inquiéter, ni d'entretenir la peur. La peur paralyse. Mais il faut préparer les esprits sans troubler les âmes, conscientiser sans alarmer. Parler du risque, ce n'est pas le convoquer, c'est, au contraire, se donner les moyens de le conjurer.

L'histoire enseigne que les sociétés les plus sereines sont celles qui ont su regarder leurs vulnérabilités en face.

Aujourd'hui, sans que nul ne sonne les tambours, les autorités, à tous les niveaux, travaillent à anticiper les situations les plus extrêmes. Des réflexions sont en cours, des réunions se tiennent (les gouverneurs y sont associés, je l'ai déjà évoqué), des procédures sont révisées pour intégrer, dans la planification de crise, l'hypothèse, fût-elle improbable, d'un conflit affectant la population civile. Il ne s'agit pas de guerre, mais de préparation rationnelle, de prévention méthodique, afin que le désordre du monde ne surprenne pas notre territoire désarmé de raison.

Préparer, cela signifie avant tout prévoir les bons réflexes, diffuser les bonnes pratiques : savoir où se réfugier, disposer d'un kit de survie élémentaire, apprendre à rester informé, à communiquer calmement, à s'entraider. Ces gestes, simples et apolitiques, relèvent d'une culture de la responsabilité partagée : chacun y contribue à hauteur de ses moyens.

Mais aucune préparation matérielle n'a de sens sans préparation mentale.

Dans les crises extrêmes, la première ressource collective, c'est la cohésion ; la première infrastructure, c'est la confiance. Confiance dans les institutions, dans les services de secours, dans les élus, dans les relais de terrain. Le rôle des mandataires publics et des responsables locaux sera alors essentiel : non seulement pour organiser, mais pour accompagner, expliquer, écouter, contenir. L'autorité, dans ces moments, n'est pas affaire de hiérarchie : elle devient relation de confiance, lien humain dans la tourmente.

Il faut donc, sans hâte et sans tabou, habiter l'idée du risque sans s'y soumettre. Comme le rappelait Camus, en utilisant cependant la formule inverse : « *nommer les choses, c'est ajouter au monde un commencement d'ordre.* »

Nommer la possibilité du conflit, c'est déjà en réduire le pouvoir de sidération. C'est admettre que notre époque, incertaine et fragmentée, impose une vigilance nouvelle : non pas une veille militaire, mais une veille civique, patiente et lucide, où se mêlent la prudence et la dignité.

La paix n'est jamais donnée ; elle se cultive aussi par la préparation. Préparer, ce n'est pas céder à la peur ; c'est, au contraire, un acte de raison et de responsabilité. Une société qui anticipe est une société qui croit encore à l'avenir. Et c'est bien cela, au fond, le plus sûr rempart contre la guerre : une population consciente, soudée, confiante, debout dans sa lucidité

Après ce détour qui se voulait positif mais, j'en conviens, non exempt d'effets anxiogènes pour la dernière partie, j'en reviens au double regard, national et régional, des analyses de risques qui révèle quant à lui une leçon essentielle : la convergence des menaces exige aussi et souvent une différenciation des réponses.

La BNRA offre la vision d'ensemble, la cohérence des stratégies, la coordination entre niveaux de pouvoir. La Wallonie, elle, apporte la sensibilité du terrain, la connaissance du relief, l'expérience du vécu.

L'une construit la carte, l'autre en lit les contours.

Et dans ce dialogue, une idée se dessine : le risque n'est pas un bloc figé, mais une matière vivante, mouvante, qui épouse les formes du territoire.

Car la véritable gestion du risque ne consiste pas à supprimer la menace, mais à cultiver la lucidité.

À comprendre que chaque inondation est aussi un révélateur d'aménagement du territoire ; que chaque crise sanitaire interroge notre rapport aux soins ; que chaque attaque cybernétique met en lumière notre dépendance à la technologie ; et que chaque tension géopolitique souligne l'importance d'une souveraineté partagée.

Le risque n'est pas l'ennemi du monde : il en est la mesure.

Et l'enjeu, pour la Belgique comme pour la Wallonie, n'est pas de le nier, mais de le penser ensemble, avec rigueur, mais aussi avec imagination.

Epictète, philosophe stoïcien du 1^{er} siècle, disait : « *Ce qui trouble l'homme, ce ne sont pas les choses, mais les jugements qu'il porte sur ces choses* »¹¹.

Peut-être la gestion du risque est-elle d'abord cela : une éducation du regard.

Les risques de demain ou l'impensable devenu probable

On vient de mentionner les risques technologiques tels que les pannes de systèmes de communication ainsi que les cyber-attaques, qui semblent être devenues notre lot quotidien. Parce que souvent ce n'est que lorsqu'on frôle l'abîme qu'on mesure la solidité du sol sous nos pas, permettez-moi, ici d'évoquer trois menaces d'un genre particulier : celles que l'on juge encore incroyables, mais dont la probabilité s'affirme chaque jour davantage.

Car l'art de la prévention consiste précisément à penser ce qui paraît impensable, à regarder au-delà de l'horizon familier du prévisible même si je vous avoue qu'ici et aujourd'hui, je me sens bien démuni face aux trois hypothèses que je vais brièvement évoquer.

Le premier de ces risques est celui d'un bug numérique total, une panne systémique des données et des réseaux dont dépendent aujourd'hui nos institutions, nos entreprises, nos services publics et, disons-le, nos vies quotidiennes.

Une cyberattaque coordonnée, une défaillance satellite ou un simple dysfonctionnement algorithmique pourrait suffire à plonger la société dans une forme d'anoxie numérique : plus de transactions, plus de logistique, plus de communication sécurisée.

¹¹ EPICTETE, *Manuel*, trad. Et prés. Par J. Souilhé, Paris, Les Belles Lettres, collection des universités de France, 1962

L'incroyable ici ne serait pas la panne elle-même, mais sa simultanéité, le moment où tout s'arrête en même temps, révélant la fragilité d'un monde devenu totalement dépendant de son propre code. Avec la série *Zéro day*¹² ou le film *Le monde après nous*¹³, le cinéma s'en est déjà saisi... mais finalement avons-nous craint autre chose à la veille du 1^{er} janvier 2000 et du bug global qu'il nous promettait ?

Le second risque est celui d'une rupture climatique brutale et localisée.

Nous parlons souvent du changement climatique comme d'un processus lent ; or, la science nous enseigne qu'il peut aussi connaître des ruptures soudaines : perte du Gulf Stream, effondrement d'un écosystème, emballement thermique.

Un tel basculement bouleverserait nos équilibres énergétiques, agricoles et sociaux, et mettrait à l'épreuve la capacité de nos institutions à absorber le choc sans se fracturer.

Ce risque, que certains qualifiaient encore de "catastrophe séculaire", s'inscrit désormais dans l'horizon d'une génération. Là aussi, avec par exemple le film *Le jour d'après*¹⁴, le cinéma nous a déjà avertis.

Et si elles sont d'une autre origine, les conséquences de l'éruption du volcan Tambora en Indonésie en 1816 et cette fameuse « année sans été » qu'elle provoqua dans le monde entier en ont peut-être été un triste avant-goût.

Enfin, le troisième risque est plus subtil, plus insidieux : c'est celui d'une perte de contrôle sur l'intelligence artificielle décisionnelle.

Non pas sous la forme d'une rébellion de machines, mais par la délégation progressive du jugement humain à des systèmes opaques, auxquels nous finirions par faire confiance par habitude en ayant abandonné toute réflexion, toute prise de distance, tout exercice salutaire de l'esprit critique.

Le danger ne serait pas seulement que l'intelligence artificielle décide mal, mais qu'elle décide seule, sans que nous sachions exactement pourquoi.

C'est un risque éthique autant que démocratique, celui d'une société qui, croyant se protéger par la technologie, désapprend à penser le risque lui-même.

Avec *2001, l'odyssée de l'espace*¹⁵ en ... 1968, *Le cerveau d'acier*¹⁶ en ... 1969, *Wargames*¹⁷ en 1983, ou encore, plus près de nous, le dernier opus de *Mission impossible, the final reckoning*¹⁸, (bien qu'ici il y ait une forme de rébellion), le cinéma pourrait être qualifié à nouveau de visionnaire.

Ces trois risques, numérique, climatique et cognitif, ont en commun d'être globaux, systémiques et d'une portée civilisationnelle.

Ils ne se gèrent pas : ils s'anticipent, ils s'apprennent, ils se comprennent.

¹² *Zéro day*, série américaine réalisée par Lesli Linka Glatter avec Robert De Niro et Izzy Kaplan, diffusée sur Netflix en février 2025

¹³ *Le monde après nous*, film de Sam Esmail avec Julia Roberts et Ethan Hawke, USA, Netflix, 2023

¹⁴ *Le jour d'après*, film de Roland Emmerich avec Dennis Quaid et Jake Gyllenhaal, USA, 20th Century Fox, 2004

¹⁵ *2001, l'odyssée de l'espace*, film de Stanley Kubrick avec Keir Dullea et Gary Lockwood, UK-USA, Metro-Goldwyn-Mayer, 1968

¹⁶ *Le cerveau d'acier (Colossus : the forbin project)*, film de Joseph Sargent, avec Eric Braeden et Susan Clark, USA, Universal Pictures, 1969

¹⁷ *Wargames*, film de John Badham avec Matthew Broderick et Ally Sheedy, USA, United Artists, 1983

¹⁸ *Mission : impossible - The final reckoning*, film de Christopher McQuarrie avec Tom Cruise et Angela Bassett, USA, Paramount Pictures, 2025

Et c'est peut-être là le sens profond d'une mercuriale : rappeler que la lucidité n'est pas l'ennemie de l'action, mais sa condition première.

Ces réflexions pourraient paraître lointaines, presque théoriques.

Elles ne le sont pourtant pas.

Car c'est précisément à cette articulation, entre le possible et le probable, entre la projection et la préparation, que se situe le cœur de notre responsabilité collective.

Les nouveaux visages de la perturbation de l'ordre public

Mesdames et Messieurs,

Je ne serais pas cohérent si je ne mentionnais pas ici, même brièvement, un phénomène somme toute nouveau qui montre combien la matière de la gestion des situations d'urgence et celle de l'ordre public s'interpénètrent.

Nous assistons, depuis une quinzaine d'années, à une transformation profonde des formes de contestation, des modes de rassemblement et, plus largement, des dynamiques de l'espace public.

Ce que certains chercheurs appellent les « *new ways of protesting* » (littéralement les « nouvelles manières de protester ») bouleverse à la fois le rapport des citoyens à la rue, et celui des autorités à la régulation de cet espace collectif.

Les grandes manifestations encadrées, déclarées, où syndicats et organisations traditionnelles assuraient la canalisation des foules appartiennent de plus en plus au passé. Désormais, la protestation se veut fluide (c'est-à-dire non figée), mobile, parfois éphémère, mais souvent spectaculaire.

Elle s'inscrit dans une logique de visibilité immédiate, dans un monde saturé d'images et d'émotions. Les réseaux sociaux, véritables catalyseurs du mouvement, remplacent les tracts et les affiches d'antan ; ils permettent d'organiser une action en quelques heures, d'en amplifier la portée, mais aussi, parfois, d'en déformer le sens.

Des chercheurs comme Manuel Castells (sociologue espagnol et ancien ministre de l'enseignement supérieur) ou la sociologue américano-turque, spécialiste des réseaux sociaux, Zeynep Tufekci ont montré que la puissance des mobilisations contemporaines (de *Black Lives Matter* aux *Gilets jaunes*) réside autant dans leur capacité de diffusion numérique que dans leur ancrage social. Mais cette force est aussi leur fragilité : une protestation sans structure, sans porte-parole, sans revendication unique est difficile à appréhender... et tout autant à canaliser.

En Belgique, les « *convois de la liberté* » qui ont tenté de converger vers Bruxelles en 2022 ont illustré cette mutation : un mouvement composite, sans hiérarchie, nourri d'émotions, d'indignations et de désinformation, où se mêlaient des profils très divers : militants antivax, routiers, simples curieux.

D'un autre côté, les appels « *code rouge* » et la radicalité festive des *rave parties* peuvent quant à eux, à première vue, se ressembler : mobilisations rapides, réseaux décentralisés, prise de possession d'espaces souvent en marge, refus des cadres imposés. Mais derrière cette apparente parenté se cachent deux logiques très différentes.

Les appels « *code rouge* » relèvent d'une radicalité militante : ils s'inscrivent dans une contestation idéologique et visent à provoquer une prise de conscience face essentiellement à l'urgence climatique. Leur désordre est stratégique, pensé pour frapper les esprits et éveiller les consciences. Ils cherchent à créer un choc symbolique, parfois anxiogène, afin d'imposer le sujet dans le débat public.

Les raves parties, à l'inverse, incarnent une radicalité hédoniste. Leur transgression n'est, dans la majorité des cas, pas politique mais existentielle : elles revendiquent un droit à la fête, à la liberté totale, à la suspension provisoire des normes. Le risque y est partie intégrante de l'expérience, non un moyen de revendication.

En somme, le « *code rouge* » cherche à secouer le monde pour le changer ; la rave le secoue pour s'en évader. L'un utilise l'angoisse comme levier d'éveil collectif, l'autre la fête comme échappatoire à l'angoisse du réel. Deux formes de désordre, deux rapports au risque : l'un conscientisateur, l'autre libérateur.

Ils révèlent pourtant à quel point, à première vue, la frontière entre expression collective, désordre acceptable et déviance dangereuse devient poreuse.

Ces rassemblements échappent tous deux souvent aux cadres déclaratifs prévus par la loi. Ils reposent sur la surprise, sur l'effet de masse et de viralité. On ne convoque plus une manifestation, on la *fait exister* en ligne. Un mot-dièse, un message *Telegram*, une story *Instagram* suffisent. L'espace public n'est plus seulement géographique : il devient un continuum entre la rue et le réseau, entre la présence physique et la mobilisation virtuelle.

Cette hybridation inquiète, à juste titre, les autorités. Car elle rend obsolètes nombre de dispositifs classiques de maintien de l'ordre. Face à des cortèges sans tête, à des foules sans mots d'ordre, à ces fêtes sans idoles, la logique de confrontation frontale apparaît vaine. C'est pourquoi, depuis les années 2000, on a vu émerger la doctrine dite de la *gestion négociée de l'espace public*.

Cette approche, conceptualisée notamment par le sociologue français Christian Mouhanna¹⁹ (décédé il y a moins d'un an), par Fabien Jobard, chercheur au CNRS ou encore Jacques de Maillard²⁰ repose sur l'idée qu'il vaut mieux prévenir que réprimer. Elle privilégie la concertation préalable (comme j'ai eu l'occasion d'en mener avec les agriculteurs notamment) entre organisateurs et forces de l'ordre, l'adaptation des parcours, la transparence des intentions. Elle a permis, dans bien des cas, d'apaiser les tensions, de redonner une forme de légitimité partagée à la manifestation. Mais elle atteint aujourd'hui ses limites face à des acteurs sans visage et à des événements sans organisateur. Comment « négocier » avec un flux ? Comment prévenir un risque qui se déclare à minuit sur un forum anonyme et se concrétise deux heures plus tard dans une zone rurale ou un centre urbain ?

Les *rodéos urbains*, ces courses illégales, illustrent encore une autre forme de cette appropriation conflictuelle de l'espace public. Ici, le moteur de la mobilisation n'est plus idéologique mais identitaire, voire ludique. Il s'agit de s'affirmer, de montrer sa puissance, de conquérir temporairement la rue. Le risque est moins politique que sécuritaire : accidents, nuisances, sentiment d'impunité. Mais la logique de défi, l'effet de meute et la recherche de visibilité sur TikTok ou Snapchat rejoignent, d'une certaine manière, les mécanismes de la protestation numérique : montrer, provoquer, exister.

Ce brouillage des genres, de tous les genres, entre fête, défi et révolte, constitue un défi majeur pour la régulation démocratique. Il ne s'agit plus seulement de maintenir l'ordre, mais

¹⁹ MOUHANNA, Christian, voir notamment : *The french police and urban riots is the national police force part of the solution or part of the problem ?*, Willan Publishing, 2009

²⁰ *Des médiateurs locaux pour améliorer la sécurité*, dans « Réformer la police, Les nouvelles tendances en Europe et aux Etats-Unis », sous la direction de Sebastian Roché, Chapitre 8, Ed. Odile Jacobs, 2004

de repenser la manière dont l'État partage et protège l'espace commun. Les forces de l'ordre, comme les autorités locales et provinciales (au sens territorial du terme), doivent conjuguer vigilance et proportionnalité. Trop de tolérance crée un précédent ; trop de fermeté engendre la radicalisation.

L'enjeu est donc de réinventer, sans naïveté, les conditions d'une *cohabitation du désaccord*.

La protestation reste un droit fondamental, une respiration démocratique. Mais elle ne peut devenir un champ de bataille ou un terrain de jeu sans règles. À l'inverse, réduire toute expression de colère ou de désordre à une menace d'ordre public serait une erreur symétrique.

Les chercheurs en sociologie du risque déjà mentionnés, tels que Ulrich Beck mais aussi François Ewald, ou encore Patrick Lagadec (expert en pilotage des crises majeures en milieu instable et/ou inconnu et l'un des pionniers de la gestion de crise en Europe), rappellent que nos sociétés vivent désormais dans ce qu'ils appellent un *régime de vigilance permanente*²¹, où tout incident devient un possible déclencheur de crise. Le défi est de ne pas céder à la tentation de la gestion sécuritaire comme unique horizon. L'ordre public ne se décrète pas, il se construit, il se négocie, il s'éprouve.

Au fond, ce que ces nouveaux modes de mobilisation nous enseignent, c'est peut-être que la société cherche à se dire autrement : moins par la parole collective que par le geste, l'image, la mise en scène. À nous, responsables publics, de savoir entendre ce langage nouveau sans y répondre seulement par la contrainte. Car la rue, même dans ses désordres, reste un miroir de la démocratie.

La culture du risque

Il a en a déjà été plusieurs fois question jusqu'ici.

La culture du risque (puisque'il s'agit d'elle), s'impose aujourd'hui comme une condition de maturité démocratique et de sécurité collective.

Elle ne consiste pas seulement à disposer de plans d'urgence ou de procédures codifiées, mais à instaurer une manière commune de comprendre les menaces, d'y faire face et d'en tirer des enseignements.

Dans un monde où la succession rapide d'événements extrêmes (on les a déjà abondamment cités, inondations, pandémies, black-out, cyberattaques, tensions géopolitiques) bouscule la routine des institutions, il devient essentiel, on l'a déjà dit, de passer d'une logique de réaction à une logique d'anticipation et de préparation. Cette transformation ne se décrète pas ; elle s'apprend, se cultive et s'entretient.

Dès lors, la culture du risque désigne l'ensemble des attitudes, des représentations et des pratiques partagées au sein d'une société face aux aléas. Elle englobe la connaissance des dangers et de leur diversité, la conscience des vulnérabilités (humaines, sociales, territoriales), mais aussi la capacité d'action, c'est-à-dire la faculté de prévenir, de réagir et de se relever.

Une véritable culture du risque repose sur une sensibilisation continue, des formations adaptées, des outils pratiques (cartographies, guides, applications), une institutionnalisation par des dispositifs formels (plans d'urgence, conventions, protocoles), et surtout une coordination réelle entre les acteurs publics, privés, associatifs et citoyens.

²¹ Voy. notamment, LAGADEC, Patrick, *La civilisation du risque : catastrophes technologiques et responsabilité sociale*, Paris, Ed. du Seuil, 1981 et *La gestion des crises : outils de réflexion à l'usage des décideurs*, Paris, Mc Graw-Hill, 1991

Cette culture, cependant, se heurte à deux obstacles majeurs : d'une part à ce que d'aucuns nomment l'entropie de la mémoire collective (à savoir la déperdition et la dégradation de l'information qui compose la mémoire d'un groupe, un processus qui peut conduire à l'oubli des événements, à la perte de sens ou à l'émergence de récits contradictoires) et ensuite, à la diversité des perceptions.

Après chaque crise, l'attention portée au risque s'accroît. À titre d'illustration, au travers des réponses obtenues concernant le classement des risques en fonction de leur probabilité de survenance et de leur potentielle gravité en conséquences, on remarque que les trois premiers risques cités par les répondants sont directement liés à des crises récentes et vécues : les inondations de 2021 (risques naturels), la cyberattaque du 17 avril dernier ciblant l'administration wallonne (risques cybers) et la crise Covid-19 (risques sanitaires).

Cette attention retombe ensuite progressivement lorsque le danger s'éloigne. Le Japon quant à lui, déjà évoqué, en est un exemple éloquent : malgré une préparation exemplaire aux séismes, la vigilance tend à s'émousser avec le temps, obligeant les autorités à ritualiser la mémoire du risque par des journées et des exercices commémoratifs.

Par ailleurs, la perception du risque varie fortement selon les individus, en fonction de l'âge, du milieu social, des expériences personnelles, ce qui rend la communication délicate et impose d'adapter le message sans le diluer.

À ces difficultés s'ajoute un phénomène de chevauchement institutionnel.

La prolifération d'initiatives, souvent sincères mais peu coordonnées, peut entraîner redondance, confusion et inefficacité : mêmes publics sollicités par plusieurs campagnes, outils non compatibles, budgets fragmentés. D'où la nécessité de clarifier les rôles et d'articuler les niveaux, fédéral, régional, provincial, communal, et même associatif (subventionné ou non), dans une gouvernance partagée et transparente.

C'est le message que j'ai martelé il y a quelques semaines lors des « *Midis de la gouvernance* » organisés à Courrière par l'Union des Villes et communes, sur la thématique, je vous le donne en mille, « Gestion de crise et planification d'urgence ».

***Namur Safe & Secure* : une dynamique fédératrice plutôt qu'un projet nouveau**

C'est précisément pour tenter de donner plus de cohérence à de multiples initiatives déjà engagées depuis plusieurs années qu'a été conçu *Namur Safe & Secure*. J'en avais fait l'annonce lors de la cérémonie provinciale de vœux de cette année, en janvier.

Il ne s'agit pas en fait d'un programme inédit ; il s'agit d'une appellation commune destinée à rassembler et mettre en valeur tout un ensemble d'actions de longue date menées ici dans les domaines de la sensibilisation au risque, de la planification d'urgence, de la formation des mandataires et des agents, de l'organisation d'exercices et du soutien aux communes.

Autrement dit, *Namur Safe & Secure* ne crée pas une politique nouvelle : il tente d'en clarifier la lecture et de lui conférer une visibilité pédagogique, en articulant ce qui existait déjà sous une bannière commune, plus lisible et plus mobilisatrice.

La seule dimension véritablement nouvelle réside dans la volonté d'impliquer directement les citoyens.

L'idée de constituer des équipes locales de volontaires, formées et encadrées, (comme dans le Brabant wallon avec *BW Response* ou encore à Bruxelles avec *BRU Response* voire dans le

Luxembourg avec *Lux Response*, qui adopte a priori en partie d'autres contours) adaptées chez nous tant que faire se peut à la réalité namuroise, plus rurale et plus étendue qu'au BW et qu'à Bruxelles, plus urbanisée que dans le Luxembourg.

Ces volontaires, sensibilisés à la communication d'urgence, à l'aide logistique ou au vocabulaire de crise, devront incarner une approche résolument participative : la sécurité civile n'est plus seulement affaire d'institutions, mais aussi de citoyens engagés.

Dans le même esprit, des séances publiques de sensibilisation sont organisées dans les communes (elles ont déjà eu lieu à Sombreffe, à Gesves, à Rochefort, à Houyet et prochainement à Profondeville et Dinant) ; elles prolongent la logique d'ouverture et de partage du savoir, en rapprochant les citoyens des autorités locales et des services de secours.

L'autre objectif de *Namur Safe & Secure* est de renforcer la culture du risque dont je viens de parler.

Cette culture en effet ne se décrète pas : elle s'apprend, se transmet, s'exerce.

À travers des modules de formation, des exercices de simulation, des journées de la résilience et des ateliers pédagogiques, nous voulons faire de la préparation aux crises un réflexe collectif. Soulignons à ce propos que les initiatives et les actions que je viens d'énumérer font partie des suggestions faites, par les répondants aux questionnaires, à propos de l'enjeu crucial de la formation et de la sensibilisation du public.

L'enjeu est autant technique que culturel : instaurer une mémoire commune de la crise, capitaliser les expériences vécues, et rendre la gestion du risque plus accessible, plus compréhensible et moins intimidante.

Enfin, la démarche repose sur une logique de mise en réseau au travers de collaborations, existantes et déjà bien vivantes, d'autres à réactiver ou de nouvelles à créer : avec la Croix-Rouge pour la formation et l'accueil, avec les Contrats de rivière pour la prévention des inondations, avec les mouvements de jeunesse pour la mobilisation de bénévoles, avec les radioamateurs pour les communications alternatives (via le Cortex), et avec bien d'autres acteurs locaux ou non, tels que le bouclier bleu, les vétérinaires urgentistes, les cercles de médecine générale.

Namur Safe & Secure entend mieux structurer ces coopérations, en leur donnant un cadre lisible et durable, sans alourdir les dispositifs existants. L'enjeu n'est pas de tout centraliser, mais d'harmoniser les énergies au service d'une même finalité : la préparation et la solidarité face à l'imprévisible.

Cette approche, inspirée également par la stratégie européenne de la *Preparedness Union*²², traduit au niveau du territoire provincial une ambition partagée : rendre la société plus résiliente.

Mais elle le fait à la manière namuroise, avec pragmatisme, en s'appuyant sur ce qui existe, et en privilégiant la pédagogie, la participation et la confiance.

Car *Namur Safe & Secure* n'est pas une rupture : c'est une évolution naturelle, un nom fédérateur pour une démarche de fond déjà ancrée dans les pratiques.

²² La stratégie de la Commission européenne nommée « *Preparedness Union Strategy* » vise à renforcer la capacité de l'Union européenne à anticiper, prévenir et répondre à des crises majeures (naturelles, cybernétiques, hybrides, géopolitiques) en adoptant une approche « tous dangers » et « toute société ». Elle privilégie une préparation globale (intégrant les fonctions civiles et militaires) et non plus uniquement une réaction a posteriori.

Le nom est nouveau, la philosophie demeure : apprendre du passé, partager les savoirs et renforcer ensemble la capacité d'agir.

Quand le risque fait loi : réflexions sur les usages et mésusages de la gestion de crise

Mesdames, Messieurs,

Vous en êtes à présent sans doute convaincus, il est devenu presque banal de dire que nous vivons dans un monde de risques.

Je vous ai dit, il y a quelques instants que la perception des risques avait glissé du scré vers le calcul et du calcul vers la responsabilité.

Mais ce mot « *risque* » a glissé aussi, insensiblement, de la sphère du calcul à celle de l'émotion ; du probable, au politique. On gère aujourd'hui les risques comme on gouvernait jadis les territoires. Et de cette nouvelle géographie du pouvoir est malheureusement selon moi née une tentation : celle d'instrumentaliser la gestion des risques et des crises pour imposer des mesures qui, au nom de la sécurité, échappent parfois au contrôle démocratique.

Cette dérive n'est pas le fruit du cynisme, mais d'un mécanisme bien connu : la logique de la sécuritisation. Les chercheurs de l'École de Copenhague l'ont décrite avec précision²³. Elle repose sur un acte de langage : lorsqu'un responsable public déclare qu'un phénomène (une épidémie, une migration, une panne énergétique) menace l'existence même de la société, il réclame par ce simple geste le droit d'utiliser des moyens exceptionnels. Et il le fait souvent avec l'assentiment d'une opinion publique inquiète, soucieuse d'être protégée.

L'histoire récente nous en offre des exemples multiples. Après les attentats de 2015, la France a instauré l'état d'urgence, puis, deux ans plus tard, intégré plusieurs de ses dispositions dans le droit commun. Ce qui devait être provisoire est devenu structurel.

Après la pandémie de Covid-19, de nombreux pays ont prolongé ou adapté des régimes d'exception qui avaient pourtant été créés dans l'urgence. C'est ce que le philosophe Giorgio Agamben appelle « l'état d'exception permanent »²⁴, cette zone grise où la loi est suspendue sans être abolie, où la démocratie se dit toujours vivante mais agit comme si elle était assiégée.

Ulrich Beck (que j'ai déjà appelé deux ou trois fois à la barre) l'avait pressenti : nous vivons dans des démocraties qui veulent anticiper tous les dangers, et finissent par produire du danger en voulant trop s'en protéger. L'incertitude devient la norme, la prudence la règle, et la peur un argument politique. La « société du risque » n'est pas seulement prudente ; elle peut devenir paralysée, voire autoritaire.

Prenons à nouveau l'exemple de la crise sanitaire du Covid. Nul ne conteste que des mesures fortes fussent nécessaires. Sauver des vies exigeait des décisions rapides. Mais dans de nombreux pays, y compris démocratiques, l'urgence a justifié la concentration du pouvoir exécutif : décrets, arrêtés ministériels, restrictions générales...

En Belgique, plusieurs mois se sont écoulés avant qu'une véritable loi-cadre ne vienne...encadrer juridiquement les mesures de confinement. Au Canada, l'invocation de la *Loi sur*

²³ Voy. : CHENA, Salim, *L'École de Copenhague en relations internationales et la notion de "sécurité sociétale". Une théorie à la manière d'Huntington*, Asylon(s), 2008, Institutionnalisation de la xénophobie, 4.halshs-00333350

²⁴ Voy. AGAMBEN, Giorgio, *Etat d'exception, Homo sacer*, Traduit de l'italien par Joël Gayraud, Paris, Ed. du Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 2003

les mesures d'urgence pour mettre fin aux manifestations des camionneurs a été jugée, a posteriori, « déraisonnable » par la Cour fédérale. La démocratie, là encore, a dû corriger la tentation du pouvoir de s'auto-autoriser.

Ce phénomène n'est pas nouveau. En 2001, au lendemain des attentats du 11 septembre, les États-Unis ont adopté le *Patriot Act*, ouvrant la voie à une surveillance de masse justifiée par la lutte contre le terrorisme. La peur du mal a parfois fait oublier le sens du bien. Et la logique s'est répétée : chaque crise crée un précédent, chaque précédent devient un outil.

Le plus inquiétant, c'est que ce glissement ne se produit pas seulement dans les moments de panique collective. Il s'étend aussi à ce que certains appellent la « routine dégradée » : ces situations où le système fonctionne mal, mais continue quand même de fonctionner.

Des chercheurs comme (Arjen Boin²⁵, expert mondial en gestion de crise), ont décrit ces phénomènes sous le nom de *creeping crises*, des crises rampantes, lentes, ambiguës. Et parce qu'elles n'ont pas la violence d'une explosion médiatique, on les dramatise pour leur donner du poids politique. Ce faisant, on applique à des problèmes de gouvernance chronique les mêmes outils que pour une catastrophe. On contourne la lenteur démocratique au nom de l'efficacité (certaines déclarations pas si anciennes de très grands commis de l'Etat en ont été l'illustration²⁶).

Il faut dire que la tentation est grande. Gouverner par la crise, c'est gouverner sans opposition.

L'urgence délie les mains, fait taire les débats, suspend les procédures. Comme l'écrivait Michel Foucault, « gouverner, c'est gouverner les vivants »²⁷. Or, la gestion des risques devient parfois une forme de biopolitique : protéger les corps en réduisant la liberté des esprits.

Mais attention : la critique de l'exception ne doit pas devenir dogmatique. Certains penseurs profondément démocrates, comme Jürgen Habermas, rappellent que dans certaines circonstances extrêmes, une pandémie mondiale par exemple, il peut être légitime de restreindre temporairement des libertés pour protéger le droit fondamental à la vie²⁸. À condition que ces restrictions soient proportionnées, limitées dans le temps, et soumises à un débat public transparent. L'exception peut donc être compatible avec la démocratie, si elle ne prétend pas la remplacer.

D'autres, comme le juriste Cass R. Sunstein, mettent en garde contre l'excès inverse : celui du *principe de précaution absolu*²⁹. Pris trop au sérieux, dit-il, ce principe « ne mène nulle part » : il paralyse l'action publique, justifie tout et son contraire, et finit par donner raison à la peur plutôt qu'à la raison. Entre l'autoritarisme sécuritaire et l'immobilisme « précautionniste », les démocraties marchent sur une ligne de crête.

La littérature nous enseigne depuis longtemps cette ambivalence. Dans *La Peste*, Albert Camus montre quant à lui comment, sous la pression de la peur, les hommes réclament des

²⁵ BOIN, Arjen, EKENGREN, Magnus and RHINARD, Mark, *The politics of crisis management : the creeping crisis*, Oxford University Press, 2020

²⁶ Voy. La Libre Belgique du 3 mai 2025 : « Le chef de La Défense appelle le gouvernement à décréter la situation de crise » en liaison avec la situation géopolitique internationale

²⁷ FOUCAULT, Michel, *Sécurité, territoire, population*, Cours au Collège de France (1977-1978), Édition établie par Michel Senellart, Paris Gallimard/Seuil, coll. « Hautes Études », 2004 ; le passage clé de sa leçon du 8 février 1978 (p. 122-123) est le suivant : « Gouverner, ce n'est pas seulement exercer la souveraineté sur un territoire, c'est aussi et surtout gouverner des vivants : des hommes, des populations, des individus, avec leurs activités, leurs relations, leurs conduites. »

²⁸ HABERMAS, Jürgen, *Corona und der Schutz des Lebens. Zur Grundrechtsdebatte in der pandemischen Ausnahmesituation*, in *Blätter für deutsche und internationale Politik*, Heft 9/2021, S. 65-78.

²⁹ SUNSTEIN, Cass R., *Laws of Fear : Beyond the precautionary Principle*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005 (Citation clé : (p. 4-5) "The precautionary principle, taken for all its worth, is incoherent. It forbids the very steps that it requires. A principle that advises us to avoid all risks will paralyze action itself."

mesures radicales et se réfugient dans la discipline. Mais il montre aussi la noblesse de ceux qui agissent sans excès ni haine, dans le simple souci du bien commun. Dans sa pièce *L'État de siège*, il va plus loin encore : il met en scène un pouvoir totalitaire qui, au nom de la peste, impose l'ordre absolu. Chez José Saramago, écrivain et journaliste portugais, dans *L'Aveuglement*³⁰, la métaphore devient glaçante : la cécité collective justifie l'enfermement et la violence, et c'est au cœur de la peur que se perd la dignité humaine.

Ces œuvres ne parlent pas de politique publique, mais d'humanité. Et elles nous rappellent que la plus grande menace, en temps de crise, n'est pas le virus, la guerre ou la panne, mais la tentation de l'abandon : abandon de la nuance, de la mesure, du droit.

Comment éviter ces dérives ? Par des garde-fous simples, mais exigeants. D'abord, définir clairement ce qu'est une crise et ce qui ne l'est pas. La « routine dégradée » mérite des procédures rapides, certes, mais sous contrôle du droit commun. Ensuite, toute mesure d'exception doit avoir une clause de fin : une date de péremption, une obligation de réexamen, un contrôle juridictionnel réel. A cet égard, signalons que des dispositifs légaux en projet semblent vouloir rencontrer encore un peu plus cette préoccupation en donnant certaines compétences aux gouverneurs.

Enfin, il faut résister à la dramaturgie de l'urgence. Les mots sont des armes : chaque fois qu'on parle de « guerre » contre un virus ou de « combat » contre un risque, on militarise la pensée³¹. Et l'on justifie des moyens qui n'appartiennent pas à une démocratie apaisée.

Au fond, la question n'est pas de savoir si les crises justifient des mesures d'exception, mais comment nous veillons à ce que ces mesures restent des exceptions. Une démocratie mature doit pouvoir agir vite sans oublier de penser juste. Elle doit se souvenir que la peur est mauvaise conseillère, et que la confiance, elle, est contagieuse.

La gestion du risque, si elle veut demeurer démocratique, doit être une école de lucidité, pas de panique. Une manière de gouverner sans céder à la fascination de l'urgence. Et peut-être même, pour reprendre Camus encore, une manière de dire « non », non à la fatalité, non à la démesure, non à la confusion entre gouverner et sauver.

Car gouverner en démocratie, c'est précisément cela : apprendre à résister à la tentation du pouvoir au nom du bien, pour mieux servir la liberté de tous.

Comment ne pas parler des moyens ?

Je gage que mes collaborateurs ne comprendraient pas que je ne profite pas de cette tribune pour évoquer la question des moyens ... et ce, non par réflexe revendicatif, mais parce qu'elle conditionne directement notre capacité d'action.

Ils savent et vivent au quotidien la charge considérable qui pèse sur le service et qui déborde souvent sur mon secrétariat, la diversité des missions qui s'enchaînent, souvent dans l'urgence, et la pression croissante des attentes venues de toutes parts.

Ecartelées entre les événements, les temporalités se brouillent. Le monde du risque et celui de la crise ne se succèdent plus, ils coexistent. Dans ce contexte, l'action publique doit être à la fois plus réactive et plus structurée.

Mais encore faut-il que les ressources suivent l'ampleur des responsabilités.

³⁰ SARAGAMO, José, *L'Aveuglement*, traduit du portugais par G. Leibrich, Paris, Editions du Seuil, coll. « Points », 1997

³¹ Cfr sur ce thème mon allocution le dimanche des Fêtes de Wallonie lors de la cérémonie du souvenir au cimetière dit de Belgrade, le 20 septembre 2020

Le Centre de crise provincial, dans son état actuel, illustre à la fois notre détermination et les limites de notre dispositif. Les événements récents montrent que la coordination moderne ne peut plus se contenter d'un espace de réunion équipé d'écrans : elle exige une infrastructure adaptée, connectée, capable d'intégrer l'analyse, la décision et la communication en temps réel. La transition numérique n'est plus un supplément de confort : c'est un instrument vital d'efficacité. Et puis, dans la tension de l'urgence l'agrément du lieu prend tout son sens ; il n'est plus un superflu, il compte au nombre des paramètres de la réussite.

En outre, les plateformes d'alerte comme *be-alert*, les réseaux sécurisés et, bientôt, l'intelligence artificielle doivent en devenir les relais naturels.

Nous constatons cependant que ces systèmes ne sont pas exempts de failles : lenteurs, incohérences internes, dysfonctionnements ponctuels. L'envoi de messages *be-alert* lors d'un incident survenu récemment dans une entreprise Seveso de la province a mis ces difficultés en lumière, mais a aussi permis de dégager des solutions concrètes.

Ces expériences rappellent combien la technologie ne vaut que par la rigueur de son usage et la compétence de ceux qui la maîtrisent.

Dans le même esprit, vouloir multiplier les plans sans discernement tient du mirage.

La planification rassure, certes, mais elle doit rester proportionnée à nos capacités. Et j'en profite au passage pour rappeler que de toute façon, les plans établis par les autorités administratives sont avant tout des cadres d'alerte, de procédures et de concertation. C'est aux disciplines opérationnelles qu'il revient d'élaborer, en lien avec l'événement concret, leurs dispositifs d'intervention.

À ces missions s'ajoutent maintenant celles qui ont pris une nouvelle dimension et dont je vous ai entretenus qui sont liées au développement d'une véritable culture du risque : information du public, exercices, formation continue.

Ces démarches exigent bien évidemment aussi du temps et des compétences spécialisées. Il importe de le dire, non pour se plaindre, mais pour rappeler lucidement le cadre dans lequel nous évoluons et les marges de manœuvre réelles dont je dispose.

La petite équipe qui en a la charge fait preuve de tout le professionnalisme qu'elle peut, mais les sollicitations affluent de tous les niveaux de pouvoir, souvent dans des délais serrés, parfois sans coordination, et toujours avec la même attente de réponse quasi immédiate, pour du vital mais parfois aussi pour du futile.

Il est de ces prescripteurs de compétences nouvelles qui n'ont malheureusement qu'une connaissance limitée du quotidien d'un gouverneur ... et c'est un euphémisme.

Dans ce contexte, la hiérarchisation des priorités devient un exercice quotidien, nécessaire, indispensable pour préserver la cohérence et la qualité du travail accompli.

S'y ajoutent, vous l'avez entendu, les enjeux croissants liés à la police administrative, au maintien de l'ordre public et à la gestion de formes inédites de mobilisation. Ces phénomènes imposent une vigilance renforcée et des compétences adaptées.

Il nous faut donc, collectivement, repenser nos infrastructures, nos outils, nos circuits d'information. Être mieux équipés ne signifie pas devenir plus lourds : cela veut dire plus précis, plus agiles, mieux reliés.

La sécurité et la gestion des crises ne se décrètent pas : elles se construisent, se cultivent mais également s'ajustent, à la hauteur des missions que la société nous confie, ce qui devient la quadrature du cercle dans un carcan budgétaire de plus en plus étroit et ce, à tous les niveaux.

J'en ai bien conscience.

Arrive votre délivrance, arrive ma conclusion

Je sais... certains parmi vous commencent peut-être à se demander si cette mercuriale aura un jour une fin. Rassurez-vous : moi aussi, je me le demande parfois.

Mais, après tout, le jeu en vaut la chandelle. Les occasions de m'exprimer longuement sur des sujets graves, essentiels à la sécurité de nos concitoyens, ne sont pas si nombreuses. Et puis, c'est aussi mon rôle et ma responsabilité d'en informer les mandataires publics, vous qui, sur le terrain, donnez chair et foi aux décisions.

J'ai bien conscience que ce genre d'exercice, un peu solennel, n'est peut-être plus dans l'air du temps. On préfère aujourd'hui les messages courts, les formules instantanées, les résumés de résumés. Mais qu'importe : il faut parfois accepter d'être un peu à contre-courant, au risque de faire sourire quelques observateurs d'humeur taquine, qui mesureront la longueur de mon discours plutôt que la profondeur des enjeux.

Je leur laisse volontiers ce mètre-ruban : il est des sujets qu'on ne peut aborder qu'à pas lents, avec la gravité qu'ils méritent.

Et même ainsi, on peut pêcher par omission ; si le risque terroriste, en liaison ou non avec la situation géopolitique, n'a pas été abordé, ou à peine esquissé au travers des composantes de la menace hybride, cela ne signifie pas qu'il ait disparu. Il est de ces gardes qu'on regrette parfois un jour d'avoir baissées. Il méritera sans doute malheureusement que j'y revienne un jour plus longuement.

En guise de conclusion, je me référerai à ce colloque ... qui ne voulait pas en porter le nom ... que nous avons organisé en juin dernier sur la résilience et l'évolution des risques.

Il a sans doute illustré, mieux que toute autre initiative, l'esprit dans lequel nous devons envisager l'avenir : lucide, exigeant, mais résolument constructif.

Il a rappelé que la connaissance mutuelle demeure la première des sécurités : savoir qui fait quoi, dans quel cadre et avec quelles ressources, c'est déjà anticiper. Comme l'a dit l'un des intervenants : *« l'important n'est pas tant le plan que le processus qui mène au plan. »*

Nous avons aussi mesuré combien le ton, la pédagogie et la clarté du message comptent.

Parler de risques, ce n'est pas nourrir la peur : c'est au contraire donner confiance dans notre capacité collective à y faire face. Et je repense à cette conversation récente avec l'ambassadrice de Lettonie, évoquant le climat particulier de son pays, frontalier d'un voisin pour le moins inamical ; elle ne me disait pas autre chose.

Les risques, aujourd'hui, s'entrelacent et rendent plus nécessaire que jamais la coopération entre acteurs, la transversalité des approches, la vigilance partagée. La prévention s'impose comme une évidence, mais aussi comme une responsabilité collective.

Un chiffre, parmi d'autres, mérite d'être retenu : neuf feux de forêt ou de broussailles sur dix trouvent leur origine dans un geste humain et la toute grande majorité sont heureusement involontaires. La sensibilisation et l'éducation demeurent donc nos premiers remparts. Cet élément ressort d'ailleurs de manière claire de vos réponses au questionnaire.

La territorialisation, enfin, reste essentielle : chaque vallée, chaque forêt, chaque zone industrielle a sa vulnérabilité propre, mais aussi sa capacité d'initiative et de résilience.

De ce colloque, je retiens surtout une conviction : la résilience n'est pas une doctrine, c'est un état d'esprit.

C'est la faculté d'apprendre, de s'adapter, de coopérer, d'avancer malgré tout. C'est aussi, parfois, une manière d'espérer, en se souvenant que face aux incertitudes, il faut de la rigueur,

du lien humain, un sens du collectif... et, pourquoi pas, un peu de douceur pour tenir dans la durée.

Je nourris personnellement de la méfiance envers celles et ceux qui succombent aux sirènes de la sécurité absolue : ils finiront tôt ou tard par réclamer la docilité universelle ou, à tout le moins, à faire le lit de ceux qui en rêvent. Et si le risque premier finalement, était d'oublier que la liberté c'est aussi accepter que cette part de désordre et d'incertitude donne un pas de conduite, enduit de ce qu'il faut d'adrénaline, à nos rêves et à nos entreprises ?

Sur un ton « private joke » qu'il est inutile de développer ici, ma dernière phrase des conclusions du forum faisait allusion au chocolat.

Je conclurai donc, à nouveau par un petit bout de chocolat ... virtuel (quoique) et ce par l'entremise d'un aphorisme qui circule depuis quelques années sur le web et qu'on attribue hardiment à une obscure et improbable auteure américaine qui répondrait au nom de « Linda Grayson » :

« Il n'y a rien de mieux qu'un ami si ce n'est un ami avec du chocolat ».

Puissions-nous, à notre échelle, continuer d'y ajouter la solidarité, la raison et la vigilance, trois valeurs, trois ... saveurs qui, elles aussi, et particulièrement en période de tensions, de crises et de craintes, nous permettent d'éviter bien des amertumes.

Je vous invite à présent à trouver dans votre banc un kit spécial de survie ... à n'ouvrir qu'en cas d'urgence ... Mais je pense qu'il est temps de décréter l'urgence, ... celle de laisser reposer votre attention, et donc de inviter à ouvrir la petite boîte.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Je vous remercie de m'avoir écouté.